

DÉPARTEMENT

de la Savoie

COMMUNE :

Toutes les communes

ARRONDISSEMENT

SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

EPCI à fiscalité propre :

Communauté de Commune Maurienne-Galibier

**TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

Effectif légal du conseil municipal

19

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions de l'avant-dernier alinéa de l'article L. 2122-7-2 et du second alinéa de l'article L. 2113-8-2 du CGCT, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé :

- 1° Par la date la plus ancienne de leur élection intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;
- 2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;
- 3° Et, à égalité de voix, par priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT). Pour les communes de moins de 1000 habitants, est également adressée au préfet, dans les mêmes délais, la liste des conseillers communautaires résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral.

Ordre	Fonction <sup>1</sup>	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)	Conseiller communautaire
1	Maire	M.	ROBERT Christophe	19/06/1963	15 MARS 2026.	679	Conseiller communautaire
2	Premier adjoint	M.	EXARTIER Jean-Pierre	03/06/1957	15 MARS 2026.	679	Conseiller communautaire
3	Deuxième adjoint	Mme	BOIS Marie-Laure	12/03/1957	15 MARS 2026.	679	Conseillère communautaire
4	Troisième adjoint	M.	HEFNER Guy	15/09/1958	15 MARS 2026.	679	Conseiller communautaire.
5	Quatrième adjoint	Mme	ESTEVE Angélique	31/08/1984	15 MARS 2026.	679	Conseillère communautaire
6	Cinquième adjoint	M.	SESSA Pier Paolo	07/02/1970	15 MARS 2026.	679	Conseiller communautaire
7	Maire déléguée du Thyl	Mme	GROS Isabelle	13/05/1960	15 MARS 2026.	679	Conseillère communautaire
8	Conseillère municipale	Mme	BERTUSSI Pascale	30/04/1961	15 MARS 2026.	679	
9	Conseiller municipal	M.	SCHNURIGER Benoît	31/01/1965	15 MARS 2026.	679	Conseiller communautaire
10	Conseillère municipale	Mme	ROSSI Sophie	19/05/1975	15 MARS 2026.	679	Conseillère communautaire
11	Conseiller municipal.	M.	LIGAS Bruno	15/04/1980	15 MARS 2026.	679	
12	Conseiller municipal	M.	GUION Loïc	25/11/1980	15 MARS 2026.	679	
13	Maire déléguée de Beaune	Mme	DUFOUR Amélie	20/02/1988	15 MARS 2026.	679	
14	Conseiller municipal	M.	FELT Thibault	28/08/1989	15 MARS 2026.	679	
15	Conseillère municipale	Mme	CHAMPEY Célia	21/04/2000	15 MARS 2026.	679	
16	Conseillère municipale	Mme	JACOB Josiane	30/10/1955	15 MARS 2026	464	
17	Conseillère municipale	Mme	MASCIA Armelle	12/11/1956	15 MARS 2026	464	Conseillère communautaire
18	Conseiller municipal	M.	MANCUSO Gaëtan	24/05/1959	15 MARS 2026	464	Conseiller communautaire
19	Conseiller municipal	M.	BEYLIER Elie	01/08/2000	15 MARS 2026	464	

Cachet de la mairie :



Certifié par le maire,  
A St Michel de Maurienne

le 20 MARS 2026

<sup>1</sup> Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.